

BURKINA FASO

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

DES PRIX A LA CONSOMMATION (I.H.P.C.) INDICE HARMONISE POUR LES PAYS MEMBRES DE L'U.E.M.O.A. MARS 1998

AVERTISSEMENT

Depuis le 1er janvier 1998, l'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) remplace l'indice des prix à la consommation africain (IPC) calculé par l'INSD dans la ville de Ouagadougou.

Ce nouvel indice est plus performant que le précédent, dont la base datait de 1980, grâce à l'utilisation d'une nomenclature internationale et récente, des pondérations actualisées (datant de 1996), une collecte des prix améliorée et des calculs plus précis. Cet indice est dit harmonisé car le même instrument de mesure de l'évolution des prix a été mis en place dans les sept pays membres de l'UEMOA.

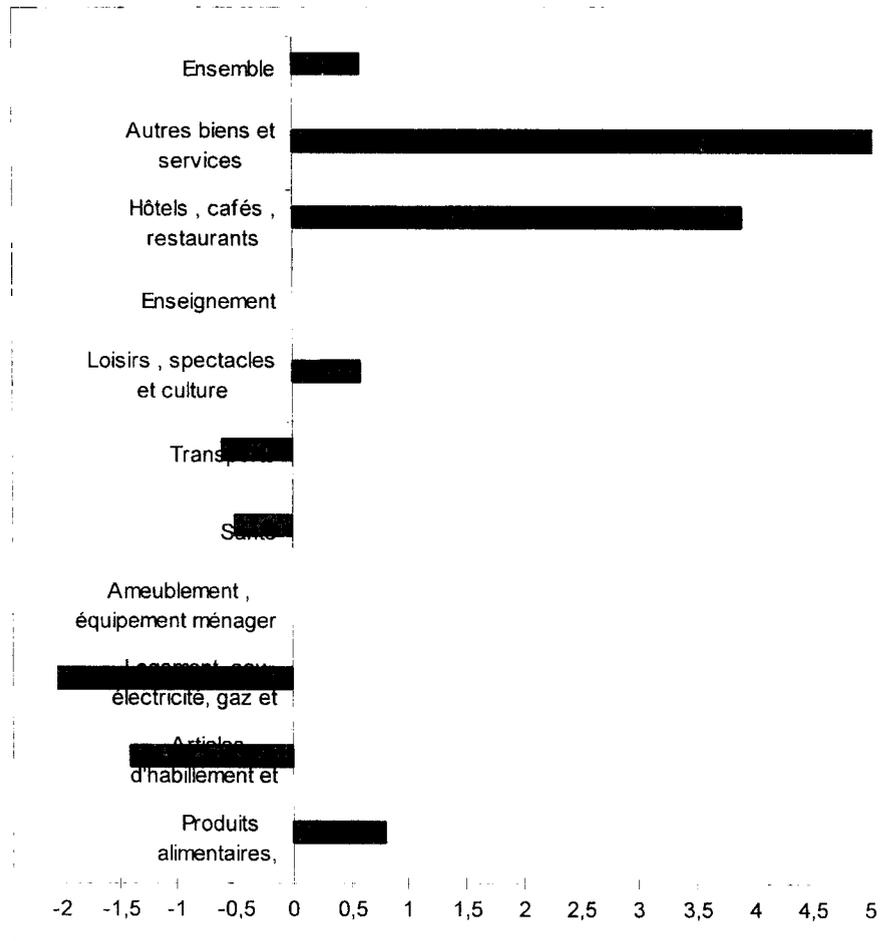
Une note méthodologique décrit brièvement cet indice harmonisé en page 4.

N° 03-Mois de mars 1998

(Base 100 : année 1996)

	Pondérations	Indice pour les mois de					Variations en %		
		Mars 1997	Décembre 1997	Janvier 1998	Février 1998	Mars 1998	du dernier mois	des 3 derniers mois	des douze derniers mois
INDICE GLOBAL	10000	100,8	104,2	102,9	104,3	104,9	0,6	0,7	4,0
I- Produits alimentaires, boissons, tabacs	3392	99,5	105,8	103,6	104,9	105,8	0,8	-0,1	6,3
II- Articles d'habillement et articles chaussants	635	101,5	101,8	102,2	105,5	104,0	-1,4	2,2	2,4
III- Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles	1050	100,1	104,0	100,5	101,8	99,3	-2,4	-4,5	-0,8
IV- Ameublement, équipement ménager et entretien courant de la maison	666	101,6	104,5	103,7	104,5	104,5	0,0	0,0	2,8
V- Santé	419	99,4	99,8	98,7	98,7	98,2	-0,5	-1,6	-1,2
VI- Transports	1557	100,6	102,5	100,8	102,0	101,4	-0,6	-0,3	0,8
VII- Loisirs, Spectacles et culture	394	100,9	100,6	102,3	100,5	101,1	0,6	0,5	0,2
VIII- Enseignement	340	100,5	102,1	102,0	100,2	100,2	0,0	-1,8	-0,2
IX- Hôtels, Cafés, Restaurants	996	104,6	106,9	107,1	111,8	116,1	3,9	8,6	11,0
X- Autres biens et services	551	103,8	105,0	105,0	105,4	112,2	6,4	6,9	8,1

Variation mensuelle de l'IHPC en Mars 1998 par fonction de consommation



**INDICE HARMONISE
DES PRIX A LA CONSOMMATION
(I.H.P.C.)
Mars 1998**

En mars 1998, l'indice des prix à la consommation est de 104,9 avec une évolution mensuelle de 0,6% (1,3% le mois précédent). Depuis le début de l'année, la hausse est de 0,7%. Sur un an, elle est de 4,0%.

Produits alimentaires, boissons, tabac: hausse de 0,8%.

L'augmentation des prix des produits alimentaires de 0,9% (1,4% en février) et des boissons de 2,8% implique une hausse de 0,8% au niveau de la fonction, malgré l'effet temporisateur du tabac qui voit ses prix baisser de 1,9%. En février 1998, la hausse pour cette fonction est de 1,3%. La montée des prix des produits alimentaires est l'oeuvre des hausses des prix des céréales non transformées de 0,6% (toutes les céréales locales sont en hausse), des pâtisseries, gâteaux, biscuits de 13,9% (conséquence de la flambée des prix des galettes locales avec 16,0%), des poissons et autres produits de la pêche séchés de 4,6% (exclusivement due aux carpes séchées, 6,1%) des légumes frais de 12,6% (due à la montée des prix des tomates et des feuilles fraîches), des légumes secs de 7,5% et des arachides de 11,0%.

En revanche, des baisses sont constatées pour les viandes (-7,8% dont -12,0% pour le boeuf et -8,0% pour les moutons-chèvres), la volaille (-0,7%), les poissons frais (-7,1%, essentiellement l'oeuvre des carpes avec -14,6%) et les fruits (-1,3%, due à la baisse des prix des bananes et des mangues greffées).

Articles d'habillement et articles chaussant : baisse de 1,4%.

La baisse des prix de 1,4% au niveau de la fonction est consécutive aux hausses de 0,4% en janvier et 3,2% en février 1998. Elle provient du repli des prix des vêtements de 4,5%.

Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles : baisse de 2,4%.

La baisse des prix du bois de chauffe (-9,9%) et du charbon de bois (-18,1%) entraîne une baisse de 2,4% pour la fonction. En février 1998, les prix pour cette fonction ont connu une hausse de 1,2%.

Santé : baisse de 0,5%.

Après la stabilité du mois précédent, les prix de la santé accusent ce mois-ci une baisse de 0,5% due à la diminution des prix des seringues (-8,7%) et du coton (-6,3%).

Hôtels, cafés, restaurants : hausse de 3,9%. Enseignement : stabilité.

La hausse de 3,9% des prix au niveau de la fonction hôtels, cafés, restaurants provient de la montée des prix des boissons de 3,9%. Après la flambée en février 1998 (21,8%), les prix des services d'hébergement marquent une baisse ce mois-ci (-4,6%). Néanmoins, la tendance du mois précédent est maintenue au niveau de la fonction (4,3% en février 1998).

Les prix de l'Enseignement sont sans changement.

Autres biens et services : hausse de 6,4%.

La flambée du prix du savon de lessive de 41,7% explique pour l'essentiel, la montée des prix de 6,4% des Autres biens et services. Le mois précédent la hausse était de 0,4%.

NOTE METHODOLOGIQUE

L'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) du Burkina Faso est un indice de type Laspeyres qui couvre la consommation des ménages au sens de la comptabilité nationale. La population de référence est constituée de l'ensemble des ménages africains résident dans la ville de Ouagadougou.

Le panier de la ménagère comprend 318 variétés qui sont suivies dans 190 points de vente répartis sur l'ensemble de l'agglomération. L'ensemble des types de points de vente sont concernés : marchés, échoppes dans la rue, boutiques, supermarchés, prestataires de services publics et privés, etc. Plus de 3000 relevés de prix sont effectués chaque mois.

L'année de base de l'IHPC est l'année 1996 durant laquelle l'ensemble des produits ont été suivis.

Les pondérations du nouvel indice proviennent d'une enquête sur les dépenses des ménages réalisée en 1996 auprès de plus de 1000 ménages de la capitale.

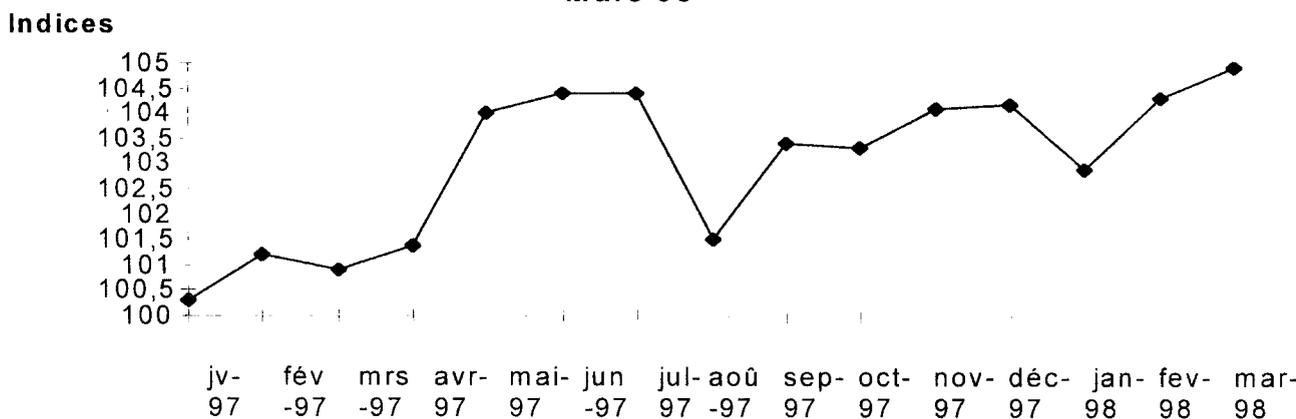
Les calculs des indices sont effectués à l'aide d'un logiciel informatique CHAPO (Calcul Harmonisé des Prix par Ordinateur) spécialement élaboré à cet effet.

Le raccordement avec les anciens indices est possible en utilisant le coefficient de raccordement 177,2 pour 1996.

La méthodologie utilisée est identique dans les autres pays de l'UEMOA ce qui donne à cet indice un niveau de comparabilité très fort avec ceux de ces pays.

Des compléments méthodologiques sont disponibles au niveau de l'INSD.

Evolution de l'Indice Harmonisé des Prix de Janvier 97 à Mars 98



COORDONNEES DE L'INSD

Adresse : Institut National de la Statistique et de la Démographie, 555 Boulevard de la Révolution

01 B.P. 374 Ouagadougou 01

Téléphone : (226) 32 44 31

Télécopie : (226) 31 07 60

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
 NSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE
 DIRECTION DES STATISTIQUES GENERALES
 SERVICE DES PRIX A LA CONSOMMATION ET DES ENQUETES AUPRES DES MENAGES

BURKINA FASO
 Unité, Progrès, Justice

INDICE HARMONISE DES PRIX A LA CONSOMMATION
 DE LA VILLE DE OUAGADOUGOU
 (base 100 : année 1996)
 Mois de mars 1998 (provisoire)

N° Fct°	libellé fonction	pond°	Indice du mois de						Variation(en %) depuis				
			mar-98	fev98	jan-98	déc-97	mar-97	sep-97	un mois	trois mois	un an	six mois	
1	Produits alimentaires, boissons et tabac	3392	105.8	104.9	103.6	105.9	99.5	105.4	0.8	-0.1	6.3	0.3	
2	Articles d'habillement et articles chaussants	635	104.0	105.5	102.2	101.8	101.5	101.6	-1.4	2.2	2.4	2.4	
3	Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles	1050	99.3	101.8	100.5	104.0	100.1	101.9	-2.4	-4.5	-0.8	-2.6	
4	Ameublement , équipement ménager et entretien courant de la maison	666	104.5	104.5	103.7	104.5	101.6	101.7	0.0	0.0	2.8	2.7	
5	Santé	419	98.2	98.7	98.7	99.8	99.4	98.7	-0.5	-1.6	-1.2	-0.5	
6	Transports	1557	101.4	102.0	100.8	101.7	100.6	101.7	-0.6	-0.3	0.8	-0.2	
7	Loisirs , spectacles et culture	394	101.1	100.5	102.3	100.6	100.9	100.9	0.6	0.5	0.2	0.2	
8	Enseignement	340	100.2	100.2	102.0	102.1	100.5	106.2	-0.0	-1.8	-0.2	-5.7	
9	Hôtels , cafés , restaurants	996	116.1	111.8	107.1	106.9	104.6	105.3	3.9	8.6	11.0	10.2	
10	Autres biens et services	551	112.2	105.4	105.0	105.0	103.8	103.8	6.4	6.9	8.1	8.1	
	INDICE GLOBAL	10000	104.9	104.3	102.9	104.2	100.8	103.5	0.6	0.7	4.0	1.4	